

Commune de BELLEGARDE  
Département du Gard



Plan Local d'Urbanisme  
**MODIFICATION SIMPLIFIEE n°2**

Secteur du « Pendant de l'Enfer »

- Avis des Personnes Publiques Associées
- Délibération du 9 juillet 2015 fixant les modalités de la mise à disposition
- Arrêté du Maire du 12 février 2015 prescrivant la modification simplifiée
- Avis d'information au public et parution dans la presse